Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRi) de la Loire val de Nevers

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Saint-Éloi - Planche Sud
Carte du zonage réglementaire

Approuvé par arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2020

- A1
- A2
- A3
- A4
- B1
- B2
- B3
- B4
- Zone de vitesse élevée
- Zone de Dissipation d'Énergie
- Crue 1000 ans
- Isocotes des Plus Hautes Eaux Connues
- Digues ou remblais

Direction départementale des territoires - Service Loire Sécurité Risques

Echelle : 1/5000° - Novembre 2019

N
O
E
S

178.50

179.00